

LA VOIX DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES



LE MARDI 12 SEPTEMBRE

*Je fais grève et je manifeste
à 10h00 à la Maison du Peuple
de Belfort*

Prendre un peu à tout le monde, surtout aux salarié-e-s, précaires et retraité-e-s, pour sauver les finances publiques après tout, pourquoi pas. Et puis, vous accepterez bien un peu de charité ?

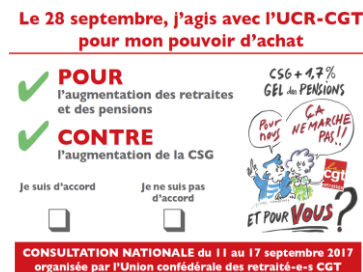
C'est avec de tels dogmes et des trémolos dans la voix que Macron et ses godillots veulent nous convaincre qu'il faudrait baisser les retraites, les salaires, les indemnités de chômage, l'APL. Nous faire baisser la tête aussi. Et demain, quitter le rouge Code du travail pour le verdâtre missel du

Medef ou en finir avec la sécu, cette belle conquête sociale.

On est donc venu nous dire avec une morgue d'état de grâce que les caisses sont vides et que les retraités peuvent bien payer 1,7% de CSG en plus. Qu'est-ce 1,7%, lorsqu'on gagne 1198 euros par mois, on se le demande!

Et puis baisser de 5 euros par mois l'aide au logement à celles et ceux qui touchent le minimum vieillesse ou à 800 000 étudiants, il n'y a pas de quoi hurler avec la meute des éternels râleurs, évidemment...

La CGT a lancé une consultation nationale du 11 au 17 septembre, sous la forme d'une «votation» : «**Pour** l'augmentation des retraites et pensions, **Contre** l'augmentation de la CSG» pour préparer l'action du 28 septembre.



Une hausse de la contribution sociale généralisée de 1,7 % représenterait une perte de 25 € par mois sur une pension de 1 200 €, et jusqu'à 58 € par mois pour une pension de 2 400 €.

Dans ces mesures c'est aussi la culpabilisation des salariés qui est visée, on serait riche à 1200 euros ce qui permettrait de justifier les mesures régressives des ordonnances et légitimer la baisse des salaires.

Les retraités aussi doivent manifester leur opposition au projet global de réforme du code du travail, car **toutes ces mesures ne font qu'opposer les générations entre elles.**

Ces attaques impactent également l'ensemble de la protection sociale! In fine c'est une nouvelle baisse du pouvoir d'achat pour tous, qui menace. Pour les retraités c'est une baisse de 20 % en 12 ans.

Seulement voilà, le pays n'est pas du tout au bord de la faillite financière mais ce dont il souffre vraiment ce sont des inégalités, de l'austérité,

d'une politique tout entière acquise aux plus fortunés.

Pendant que l'on soutire des euros aux plus précaires, le capital lui continue d'engranger les bénéfices.

Le profit à court terme et la rentabilité immédiate ont contribué à la désindustrialisation du pays. Avec les dossiers GM-S (équipementier automobile) et STX (chantier naval), le pouvoir feint de découvrir une crise industrielle profonde et de la perte de savoir-faire et de compétences dans des domaines de « pointe ».

C'est une gabegie !

La CGT a dénoncé cet état de fait depuis des années, elle porte des propositions concrètes pour améliorer l'emploi et la production industrielle avec la recherche et la formation professionnelles qui répondent aux besoins du monde du travail.

Pour le Territoire de Belfort le projet industriel que la CGT porte et que nous avons mis en débat lors du rachat d'Alstom par GE met en avant ces problématiques et propose des solutions qui passent par le développement, la recherche, une vraie formation professionnelle avec la transmission des savoirs faire...

La CGT se veut être la seule alternative d'avenir et de progrès pour toutes et tous face au capital.



*Car, de l'argent il y en a !
Rappelons que de 2014 à
2016, le CICE a permis aux
entreprises de toucher près
de 23,5 milliards d'euros. Ce
sera 24 milliards en 2017.*

Pour quelle compétitivité ? Et quel résultat pour l'emploi ? Si on y ajoute allègements de cotisations de Sécurité sociale et baisses d'impôts, on a une petite idée de la mystification idéologique à laquelle se livre Macron. Et quel modernisme ? Est-ce prendre aux pauvres pour donner aux plus riches ? Alors que cela dure depuis des décennies pour le résultat que l'on connaît.

Une chose est sûre, une telle politique archaïque, augmentera la désespérance et la précarité.

Les mesures envisagées par Macron et son gouvernement contre le monde du travail sont toutes régressives et taillées sur mesure pour satisfaire aux exigences patronales :

**+ de flexibilité, + de précarité,
- salaire.**

En cas de licenciement, le salarié (comme son employeur) pourrait être exonéré fiscalement sur des indemnités de départ s'il accepte une rupture conventionnelle mais fiscalisé fortement s'il va aux Prud'hommes. Quand on sait que 92% des contentieux aux prud'hommes concernent des licenciements abusifs, on comprend aisément que le patronat vient d'obtenir le droit de licencier sans contrainte.

Payer moins cher le quart d'heure supplémentaire effectué par une hôtesse de caisse dans une enseigne d'alimentation, chacun comprendra que c'est une mesure cruciale pour lutter contre le chômage de masse !

Des propositions néfastes, encore, pour imposer cette fois une vision rétrograde des territoires et de la société, voilà le constat de l'ouverture de la conférence territoriale tenue par le gouvernement !

Les territoires sont l'objet d'enjeux structurants, notamment sur la place du travail dans la société, mais aussi sur les besoins de santé, de transports, de développement industriel, de logement, de formation, d'éducation... La suppression d'emplois d'agents publics est confirmée ; l'égalité de traitement, est remise en cause pour les fonctionnaires et la population.

Pour la CGT, la défense et la modernisation des services publics, comme l'intervention de la puissance publique, doivent contribuer à renforcer la démocratie, l'égalité face aux institutions de la République, et répondre aux besoins fondamentaux des citoyen-ne-s.

**Alors soyons toutes et tous
mobilisés pour nos droits
et pour revendiquer un
avenir meilleur.**

**Tous en grève et dans la
rue pour le progrès social
le 12 septembre.2017**



XXL



Attention danger !!

 Le chèque en blanc des ordonnances	 L'inversion de la hiérarchie des normes... partout !	 Et si on en profitait pour changer (discrètement) les règles supplétives ?	 Licenciement illégal : le plafonnement des indemnités revient par la fenêtre	 La baisse des salaires au programme	 Un CDI qui n'est plus vraiment indéterminé
 Des CDD renouvelables... à l'infini ?	 La santé et la sécurité au travail, des options ?	 Le travail de nuit sans limites ?	 Un référendum choisi par le patron, c'est super pratique !	 La suppression du comité hygiène et sécurité (pourquoi s'embêter ?)	 Des délais de recours réduits pour empêcher la contestation des licenciements
 Permettre aux entreprises de licencier sans plan social	 Opération minceur sur les obligations de reclassement de l'employeur	 Après un accord, un salarié qui refuse un changement dans son contrat de travail pourra être licencié	 Une entreprise florissante à l'étranger pourra licencier	 La possibilité de licencier en cas de cession de l'entreprise	 Plus d'obligation de motiver la lettre de licenciement
 L'intérim...en permanence	 La possibilité de rompre des CDD	 Permettre de signer des accords dérogatoires sans les syndicats	 Supprimer le contrôle du juge sur les accords d'entreprise	 La disparition de représentant-es du personnel de proximité	 Un code du travail plus léger et plus protecteur, c'est possible!

LE MARDI 12 SEPTEMBRE

– Je propose, j'agis pour le progrès social –



En faisant grève et en manifestant
à 10h à la Maison du Peuple de Belfort